

## notes de la DESI

académie de Clermont-Ferrand

# Effectifs des personnels de l'académie

année scolaire 2009/2010

numéro 01-10

janvier 2010

Ce document est édité par :

Rectorat de l'Académie de CLERMONT-FERRAND 3 avenue Vercingétorix 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 Auteur Nicolas MICONNET

Secrétariat :

Marie-José TEIXEIRA

**Service Etudes – Statistiques – Infocentre** Tél. : 04 73 99 32 71

Fax: 04 73 99 32 78 Ce.desi@ac-clermont.fr

Consultation en ligne : http://infocentre.ac-clermont.fr

#### Table des matières

1 Les données	5
1.1 Source des données	5
1.2 Champ des données	5
2 Effectifs globaux	5
3 Evolution des effectifs	
4 Effectifs, âge, genre et temps partiel : répartition par corps	7
4.1 Les personnels titulaires du secteur public	
4.2 Les personnels non titulaires (contrat de droit public) du secteur public	10
4.3 Les personnels du secteur privé	10
5 Les personnels du premier degré, du second degré et IATOSS	11
5.1 Les personnels du premier degré, secteur public	12
5.2 Les personnels du second degré, secteur public	13
5.3 Les personnels IATOSS	13
5.4 Les personnels du premier degré, secteur privé	14
5.5 Les personnels du second degré, secteur privé	14
6 Répartition des personnels selon le type d'établissement	15
6.1 Les personnels du second degré, secteur public	15
6.2 Les personnels IATOSS	
6.3 Les personnels du second degré, secteur privé	18
7 Effectifs par type de personnels et fonctions exercées	18
7.1 Les personnels du premier degré, secteur public	18
7.2 Les personnels du second degré, secteur public	19
7.3 Les personnels IATOSS	20
7.4 Les personnels du premier degré, secteur privé	20
7.5 Les personnels du second degré, secteur privé	20
8 Les enseignants du second degré par discipline de poste	20
8.1 Secteur public	21
8.2 Secteur privé	26

#### 1 Les données

#### 1.1 Source des données

Les données sont issues de BSA (Bilan Social Académique), application mise à disposition des académies par le ministère de l'Education Nationale.

#### 1.2 Champ des données

La date d'extraction a été fixée au 15 décembre 2009.

Seuls les personnels en activité et affectés sont pris en compte. L'extraction retient uniquement les affectations principales.

Les données portent sur les personnels du secteur public et du secteur privé, sur les titulaires et les non titulaires (qu'ils soient contractuels ou vacataires).

Ainsi, contrairement aux années précédentes, le dénombrement des personnels concerne également les vacataires. Cette modification du champ des données permettra à l'avenir de comparer les effectifs de l'académie aux données nationales. En effet, l'application BSA devrait s'enrichir en 2010 de références nationales incluant les personnels de tous les corps.

Pour permettre la comparaison des effectifs de l'année scolaire en cours à ceux de l'année précédente, les effectifs sans les vacataires sont également présentés dans ce document.

Les personnels non titulaires du secteur public et ayant un contrat de droit privé (cas des contrats d'avenir et d'accompagnement dans l'emploi) sont pris en compte uniquement dans le dénombrement global (et non pas lors de la présentation des données par corps, type d'établissement...).

#### 2 Effectifs globaux

Au 15 décembre 2009, 23 038 personnels en activité et affectés sont dénombrés dans l'académie de Clermont-Ferrand (Tableau 1). Le secteur public représente 86% des personnels. Au sein du secteur public, les non titulaires, qu'ils aient un contrat de droit public ou de droit privé, représentent 17% des effectifs. Parmi les personnels titulaires du secteur public, 86% sont des enseignants.

Près d'un personnel sur deux est affecté dans un établissement du Puy-de-Dôme (Figure 1). Selon les départements, la répartition des personnels diffère :

- les personnels DIEO et IATOSS sont proportionnellement plus nombreux dans le Puy-de-Dôme;
- le secteur privé est proportionnellement plus important en Haute-Loire ;
- les personnels du secteur public non titulaires de droit privé sont proportionnellement peu représentés dans le Puy-de-Dôme.

Actifs affectés au 15/12/2009	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
Secteur public et privé	23 038	5 697	2 580	4 081	10 680
Secteur public	19 722	5 218	2 241	2 913	9 350
Titulaires	16 456	4 273	1 846	2 371	7 966
dont Enseignants du 1er degré	6 801	1 799	845	1 079	3 078
Enseignants du 2nd degré	7 339	1 968	747	997	3 627
DIEO	684	166	80	87	351
IATOSS	1 632	340	174	208	910
Non titulaires de droit public	2 495	637	291	367	1 200
dont Enseignants et assimilés	400	106	51	55	188
Assistants langue	155	36	18	32	69
IATOSS	179	35	28	27	89
Surveillance et assistance éducative	1 761	460	194	253	854
Non titulaires de droit privé	771	308	104	175	184
Secteur privé	3 316	479	339	1 168	1 330
dont Enseignants dans le 1er degré	1 076	139	111	433	393
Enseignants dans le 2nd degré	2 240	340	228	735	937

Tableau 1: Effectifs des personnels au 15 décembre 2009

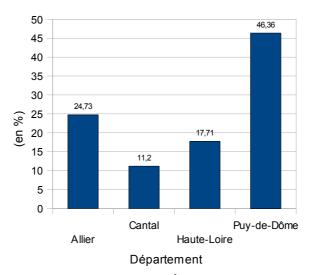


Figure 1 : Poids des départements dans l'effectif des personnels au 15 décembre 2009

#### 3 Evolution des effectifs

Comme il a été souligné dans la section 2, le champ des données a été modifié. Cependant, pour permettre la comparaison des effectifs de l'année scolaire 2009-2010 avec ceux de la précédente année scolaire, les données actuelles sont présentées dans le tableau 2 à champ identique.

Sans tenir compte des enseignants vacataires, l'académie a perdu, entre le 15 janvier 2009 et le 15 décembre 2009, 39 personnels. Cette baisse légère (0,2%) masque des disparités plus ou moins importantes selon le type de personnels :

• baisse de 1,2% des titulaires du secteur public, la baisse étant encore plus sensible pour les personnels DIEO et les enseignants du second degré ;

- augmentation du nombre de non titulaires et notamment de ceux ayant un contrat de droit privé (augmentation de 33%)
- baisse de 1,8% du nombre d'enseignants du secteur privé.

Actifs affectés dans l'académie	Date d'observation au 15/12/2009	Date d'observation au 15/12/2009	Date d'observation au 15/01/2009	Effectifs 15/12/2009 – Effectifs 15/01/2009
Champ des données	Personnels en activité et affectés	Personnels en activité et affectés, sans les enseignants vacataires	Personnels en activité et affectés, sans les enseignants vacataires	Personnels en activité et affectés, sans les enseignants vacataires
Secteur public et privé	23 038	22 873	22 912	-39
Secteur public	19 722	19 670	19 650	20
Titulaires	16 456	16 456	16 654	-198
dont Enseignants du 1er degré	6 801	6 801	6 833	-32
Enseignants du 2nd degré	7 339	7 339	7 467	-128
DIEO	684	684	704	-20
IATOSS	1 632	1 632	1 650	-18
Non titulaires de droit public	2 495	2 443	2 417	26
dont Enseignants et assimilés	400	348	302	46
Assistants langue	155	155	165	-10
IATOSS	179	179	192	-13
Surveillance et assistance éducative	1 761	1 761	1 758	3
Non titulaires de droit privé	771	771	579	192
Secteur privé	3 316	3 203	3 262	-59
dont Enseignants dans le 1er degré	1 076	1 067	1 097	-30
Enseignants dans le 2nd degré	2 240	2 136	2 165	-29

Tableau 2: Evolution des effectifs de personnels

#### 4 Effectifs, âge, genre et temps partiel : répartition par corps

#### 4.1 Les personnels titulaires du secteur public

Les personnels enseignants représentent 86% des effectifs de titulaires (45% du second degré et 41% du premier degré, Figure 2)

Les 16 456 personnes dénombrées au 15 décembre 2009 correspondent à 15 728 personnes en équivalent temps plein (Tableau 3). La proportion d'agents exerçant à temps partiel est stable par rapport aux précédentes données (12,5%). Cependant, la variabilité inter-corps du temps partiel est importante (de 0 à 63%). Les titulaires sont en moyenne plus jeunes que l'an dernier (43 ans au lieu de 44 ans). La proportion de femmes augmente légèrement (68,3% contre 68% l'an dernier).

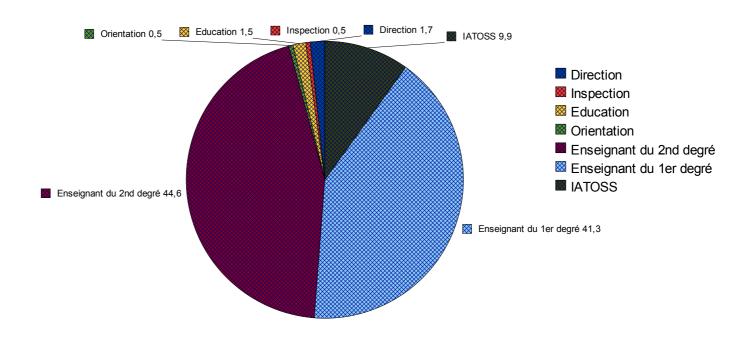


Figure 2 : Proportion des différents personnels, titulaires du secteur public, en activité et affectés au 15/12/2009

Corps	Effectifs	Effectifs en etp	part temps partiel (en %)	age moyen	part moins de 30 ans (en %)	part plus de 50 ans (en %)	part plus de 55 ans (en %)	part de femmes (en %)
Titulaires	16 456	15 728	12,5	42,7	9,9	26,5	11,7	68,3
DIEO			,		,	,	,	,
personnel de direction	272	272	0,0	49,7	0,0	51,1	30,1	34,9
inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	4	4	*	*	*	*	*	*
inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	23	23	0,0	52,9	0,0	65,2	43,5	39,1
inspecteur de l'éducation nationale	49	49	0,0	52,3	0,0	69,4	28,6	40,8
conseiller principal d'éducation	255	247	12,5	42,6	2,4	20,4	8,6	70,6
personnel d'orientation	81	74	22,2	46,9	2,5	44,4	22,2	85,2
Enseignants								
professeur éducation physique et sportive	497	483	5,8	44,7	4,4	35,8	18,1	47,1
chargé d'enseignement éducation physique et sportive	42	40	16,7	55,4	0,0	92,9	52,4	42,9
professeur de chaire supérieure	38	37	2,6	52,6	0,0	65,8	34,2	21,1
professeur agrégé	846	822	6,7	44,1	5,8	30,4	15,6	46,6
professeur certifié	4 496	4 279	12,3	42,3	9,9	23,7	13,9	63,8
professeur d'enseignement général des collèges	159	138	25,8	56,5	0,0	96,9	64,2	51,6
adjoint d'enseignement	3	3	*	*	*	*	*	*
professeur des lycées professionnels	1 258	1 213	8,7	44,8	4,2	30,2	16,5	47,7
instituteur d'état recruté à mayotte	1	1	*	*	*	*	*	*
instituteur	147	133	16,3	46,1	0,0	15,6	2,0	71,4
professeur des écoles	6 653	6 362	12,8	40,3	14,9	19,6	3,3	78,2
IATOSS			,	,	,	,	,	,
secrétaire général d'académie	1	1	*	*	*	*	*	*
administrateur de l'éducation nationale, de								
l'enseignement supérieur et de la recherche	9	9	0,0	52,3	0,0	66,7	55,6	22,2
conseiller d'administration scolaire et universitaire	10	10	10,0	49,1	0,0	60,0	40,0	20,0
attaché d'administration de l'éducation nationale et	400	400				00.0	40.0	
de l'enseignement supérieur	163	162	4,9	45,7	4,3	39,9	19,6	63,2
secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	319	306	14,7	46,6	5,3	45,1	27,0	84,0
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	595	564	21,3	47,8	3,0	45,9	26,1	94,1
technicien de laboratoire	19	18	31,6	41,6	10,5	15,8	10,5	57,9
adjoint technique de laboratoire des établissemnts	10	10	01,0	71,0	10,0	10,0	10,0	07,0
d'enseignement	128	120	23,4	42,6	9,4	21,9	7,0	72,7
assistant ingénieur	9	9	11,1	38,6	11,1	11,1	11,1	22,2
ingénieur d'études	30	28	30,0	41,6	6,7	26,7	16,7	40,0
ingénieur de recherche	15	14	33,3	44,8	0,0	6,7	0,0	80,0
technicien de recherche et de formation	13	13	7,7	45,2	15,4	30,8	23,1	46,2
adjoint technique de recherche et de formation	44	43	6,8	47,4	2,3	43,2	20,5	40,9
technicien de l'éducation nationale	3	3	*	*	*	*	*	*
adjoint technique des établissements								
d'enseignement	7	6	14,3	51,9	0,0	57,1	57,1	57,1
infirmière ou infirmier	176	163	26,1	45,4	3,4	28,4	12,5	93,8
assistant de service social	46	40	41,3	47,2	4,3	41,3	28,3	93,5
conseiller technique de service social	13	13	7,7	50,2	0,0	61,5	15,4	92,3
médecin de l'éducation nationale	27	23	63,0	50,7	0,0	55,6	22,2	100,0
médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	5	4	60,0	56,0	0,0	100,0	60,0	100,0

Tableau 3: Effectifs, âge, genre et temps partiel par corps, titulaires du secteur public, en activité et affectés au 15/12/2009

## 4.2 Les personnels non titulaires (contrat de droit public) du secteur public

Les non titulaires sont plus jeunes que les titulaires (âge moyen de 31 ans contre 43 ans) (Tableau 4). En moyenne, la proportion de femmes est similaire entre titulaires et non titulaires.

Corps	Effectifs	Effectifs en etp	age moyen	part moins de 30 ans (en %)	part plus de 50 ans (en %)	part plus de 55 ans (en %)	part de femmes (en %)
Non titulaires	2 495	2 018	31,1	54,9	4,2	1,4	68,9
intervenant langue primaire	36	22	42,0	8,3	25,0	8,3	86,1
Assistant de langue vivante recruté localement	20	19	42,7	15,0	20,0	10,0	100,0
maître auxiliaire	40	38	47,4	0,0	30,0	17,5	62,5
corps des assistants étrangers	99	99	23,5	97,0	0,0	0,0	75,8
professeur contractuel	301	265	37,4	19,6	8,6	1,7	59,8
maître d'internat	1	1	*	*	*	*	*
surveillant d'externat	1	1	*	*	*	*	*
assistant d'éducation	1 759	1 408	28,8	64,8	1,3	0,3	67,9
agent contractuel administratif	4	4	*	*	*	*	*
médecin contractuel	1	1	*	*	*	*	*
médecin contractuel santé scolaire	1	1	*	*	*	*	*
infirmière contractuelle	19	14	44,9	10,5	36,8	15,8	100,0
assistante sociale contractuelle	6	6	30,0	50,0	0,0	0,0	100,0
contractuel dix mois	129	117	37,8	24,8	11,6	3,1	89,9
contractuel individuel	15	15	26,9	80,0	0,0	0,0	6,7
parcours d'accès à l'emploi	1	1	*	*	*	*	*
Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	10	9	33,8	30,0	0,0	0,0	90,0
vacataire	52	1	38,2	28,8	13,5	5,8	67,3

Tableau 4: Effectifs, âge et genre par corps, non titulaires du secteur public, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 4.3 Les personnels du secteur privé

Les personnels du secteur privé sont plus agés (en moyenne) que ceux du secteur public (Tableau 5). Par exemple, l'âge moyen des professeurs certifiés est de 46 ans dans le privé et de 42 ans dans le public. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans le privé que dans le public.

Quelques enseignants (10 agrégés et 1 professeur éducation physique et sportive) titulaires d'un corps du secteur public enseignent dans un établissement du secteur privé.

Corps	Effectifs	Effectifs en etp	age moyen	part moins de 30 ans (en %)	part plus de 50 ans (en %)	part plus de 55 ans (en %)	part de femmes (en %)
Secteur privé	3316	2971	44,5	8,0	33,0	16,1	74,0
instituteur	38	33	44,8	0,0	21,1	13,2	94,7
instituteur suppléant	73	46	35,9	21,9	4,1	0,0	93,2
professeur des écoles	965	926	44,6	9,1	31,7	11,8	91,1
professeur d'éducation physique et sportive	139	134	44,7	5,0	32,4	17,3	41,0
chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive	4	3	*	*	*	*	*
professeur certifié	1 286	1 200	46,3	4,7	40,6	22,6	69,3
professeur d'enseignement général des collèges	3	3	*	*	*	*	*
adjoint d'enseignement	142	123	48,5	0,0	41,5	19,0	69,7
professeur de lycée professionnel	219	203	46,9	2,3	36,1	18,7	61,2
maître auxiliaire	382	234	36,0	23,3	10,2	3,4	67,0
professeur éducation physique et sportive	1	1	*	*	*	*	*
professeur agrégé	64	63	47,2	0,0	42,2	17,2	45,3

Tableau 5: Effectifs, âge et genre par corps, secteur privé, en activité et affectés au 15/12/2009

### 5 Les personnels du premier degré, du second degré et IATOSS

L'approche par corps développée dans la section précédente peut être complétée en croisant le corps et le type de personnels. Par exemple, selon son établissement d'affectation, un professeur des écoles peut être considéré comme personnel du premier degré (si il est affecté en école) ou du second degré (si il est affecté en Segpa). Ainsi, cette section présente la répartition par corps, au niveau académique et départemental, selon que l'agent soit du premier degré, du second degré ou IATOSS. Il peut être noté que la catégorie IATOSS concernent exclusivement les personnels IATOSS (y compris les administratifs en EPLE), par contre, pour les autres personnels, c'est l'établissement d'affectation qui détermine si l'agent est du premier ou du second degré. En d'autres termes, il y a correspondance entre le système d'information (Agape, Agora, EPP) et le type de personnels, sauf pour les assistants d'éducation où le type d'établissement est pris en compte.

Les personnels du second degré sont majoritaires (Figure 3).

#### Proportion des différents personnels, secteur public

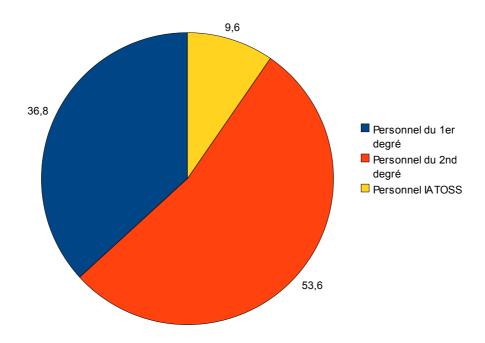


Figure 3 : Proportion des différents personnels (en %), secteur public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 5.1 Les personnels du premier degré, secteur public

Les personnels du premier degré sont essentiellement des professeurs des écoles (Tableau 6). Les assistants d'éducation représentent 5% des personnels du premier degré. Le nombre d'instituteurs continue à diminuer (196 l'an dernier dans le premier degré, 146 cette année ; affectés dans le premier degré).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
Personnel 1er degré	6 979	1 857	855	1 103	3 164
inspecteur de l'éducation nationale	30	5	5	4	16
instituteur	146	28	11	13	94
professeur des écoles	6 423	1 714	800	1 018	2 891
instituteur d'état recruté à Mayotte	1	1	0	0	0
intervenant langue primaire	36	10	3	13	10
assistant d'éducation	338	97	36	54	151
Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	5	2	0	1	2

Tableau 6: Effectifs par corps des personnels du premier degré public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 5.2 Les personnels du second degré, secteur public

Dans le second degré public, les certifiés sont les plus nombreux devant les assistants d'éducation et les professeurs des lycées professionnels (Tableau 7).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
Personnel 2 <sup>nd</sup> degré	10 161	2 678	1 080	1 400	5 003
personnel de direction	272	74	33	35	130
inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	4	1	1	1	1
inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	23	0	0	0	23
inspecteur de l'éducation nationale	19	1	1	1	16
personnel d'orientation	81	20	9	10	42
professeur éducation physique et sportive	497	125	60	75	237
chargé d'enseignement éducation physique et sportive	42	16	4	4	18
professeur de chaire supérieure	38	3	0	0	35
professeur agrégé	846	194	63	105	484
professeur certifié	4 496	1 237	478	657	2 124
professeur d'enseignement général des collèges	159	54	16	12	77
conseiller principal d'éducation	255	65	31	36	123
adjoint d'enseignement	3	0	0	3	0
professeur des lycées professionnels	1 258	339	126	141	652
instituteur	1	0	0	0	1
professeur des écoles	230	56	34	48	92
Assistant de langue vivante recruté localement	20	2	4	2	12
maître auxiliaire	40	9	6	6	19
corps des assistants étrangers	99	24	11	17	47
professeur contractuel	301	81	35	36	149
maître d'internat	1	1	0	0	0
surveillant d'externat	1	1	0	0	0
assistant d'éducation	1 421	361	158	199	703
Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	2	0	1	0	1
vacataire	52	14	9	12	17

Tableau 7: Effectifs par corps des personnels du second degré public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 5.3 Les personnels IATOSS

Les personnels IATOSS les plus nombreux sont les adjoints administratifs, suivis par les secrétaires administratifs puis les infirmiers (Tableau 8).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
IATOSS	1811	375	202	235	999
secrétaire général d'académie	1	0	0	0	1
administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	9	1	1	1	6
conseiller d'administration scolaire et universitaire	10	2	0	1	7
attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	163	37	15	21	90
secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	319	62	33	43	181
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	595	126	73	78	318
technicien de laboratoire	19	2	0	3	14
adjoint technique de laboratoire des établissemnts d'enseignement	128	36	13	14	65
assistant ingénieur	9	2	1	1	5
ingénieur d'études	30	0	0	1	29
ingénieur de recherche	15	0	0	0	15
technicien de recherche et de formation	13	1	0	1	11
adjoint technique de recherche et de formation	44	3	3	2	36
agent contractuel administratif	4	0	0	0	4
médecin contractuel	1	0	0	0	1
médecin contractuel santé scolaire	1	0	0	0	1
infirmière contractuelle	19	5	5	3	6
assistante sociale contractuelle	6	2	0	1	3
contractuel dix mois	129	25	21	20	63
contractuel individuel	15	2	2	2	9
parcours d'accès à l'emploi	1	0	0	0	1
Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	3	1	0	1	1
technicien de l'éducation nationale	3	0	1	0	2
adjoint technique des établissements d'enseignement	7	1	0	1	5
infirmière ou infirmier	176	45	22	28	81
assistant de service social	46	11	7	8	20
conseiller technique de service social	13	3	2	2	6
médecin de l'éducation nationale	27	7	2	2	16
médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	5	1	1	1	2

Tableau 8: Effectifs par corps des personnels IATOSS, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 5.4 Les personnels du premier degré, secteur privé

Quatre enseignants sur dix du premier degré privé sont affectés en Haute-Loire (Tableau 9).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
1er degré privé	1029	138	103	416	372
instituteur	38	7	5	13	13
instituteur suppléant	73	10	6	37	20
professeur des écoles	918	121	92	366	339

Tableau 9: Effectifs par corps des personnels du premier degré privé, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 5.5 Les personnels du second degré, secteur privé

La part de la Haute-Loire dans le second degré demeure importante, cependant, elle est plus faible que dans le premier degré (33% contre 40%) (Tableau 10).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
2 <sup>nd</sup> degré privé	2 287	341	236	752	958
professeur des écoles	47	1	8	17	21
professeur d'éducation physique et sportive	139	20	12	45	62
chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive	4	0	0	1	3
professeur certifié	1 286	190	113	420	563
professeur d'enseignement général des collèges	3	0	2	0	1
adjoint d'enseignement	142	21	11	60	50
professeur de lycée professionnel	219	43	29	69	78
maître auxiliaire	382	62	60	122	138
professeur éducation physique et sportive	1	0	0	0	1
professeur agrégé	64	4	1	18	41

Tableau 10: Effectifs par corps des personnels du second degré privé, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 6 Répartition des personnels selon le type d'établissement

La présentation des effectifs de personnels selon l'établissement d'exercice est également intéressante.

Cette section porte sur les personnels du second degré et sur les personnels IATOSS.

Le type d'établissement a été découpé en sept modalités :

- collège, y compris les SEGPA;
- lycée, y compris les SGT;
- lycée professionnel (LP), y compris les SEP;
- services : CIO, inspections académiques ou de circonscription, rectorat ;
- autres : GRETA et établissements médico-sociaux ;
- zone de remplacement (ZR), uniquement pour les personnels du second degré secteur public;
- école du supérieur (écoles composées uniquement de STS), uniquement pour les personnels du second degré privé.

#### 6.1 Les personnels du second degré, secteur public

Les personnels du second degré sont 45% à être affectés en collège, 28% en lycée et 16% en lycée professionnel (Tableau 11). Les zones de remplacement concernent 10,6% des personnels enseignants titulaires du second degré (agrégés, chaire supérieure, certifiés, EPS, PLP, PEGC, adjoint d'enseignement).

Corps	Collège	Lycée	LP	ZR	Services	Autres
personnel 2 <sup>nd</sup> degré	4 582	2 797	1 662	809	251	60
personnel de direction	177	60	33	0	2	0
inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	0	0	0	0	4	0
inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	0	0	0	0	23	0
inspecteur de l'éducation nationale	0	0	0	0	19	0
personnel d'orientation	0	0	0	2	79	0
professeur éducation physique et sportive	320	69	62	44	2	0
chargé d'enseignement éducation physique et sportive	29	6	3	2	2	0
professeur de chaire supérieure	0	38	0	0	0	0
professeur agrégé	190	589	5	59	3	0
professeur certifié	2 467	1 409	37	551	13	19
professeur d'enseignement général des collèges	143	1	0	14	1	0
conseiller principal d'éducation	115	76	40	23	1	0
adjoint d'enseignement	3	0	0	0	0	0
professeur des lycées professionnels	43	4	1 073	108	10	20
instituteur	1	0	0	0	0	0
professeur des écoles	154	1	55	3	4	13
Assistant de langue vivante recruté localement	1	7	0	0	12	0
maître auxiliaire	22	11	6	1	0	0
corps des assistants étrangers	4	67	2	0	26	0
professeur contractuel	112	39	118	2	23	7
maître d'internat	0	1	0	0	0	0
surveillant d'externat	1	0	0	0	0	0
assistant d'éducation	770	403	221	0	27	0
Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	0	1	0	0	0
vacataire	29	16	6	0	0	1

Tableau 11: Personnels du second degré public, par type d'établissement, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 6.2 Les personnels IATOSS

Les personnels IATOSS sont le plus souvent affectés en « services » (37%) (Tableau 12). Cependant, trois IATOSS sur cinq ont un établissement du second degré pour affectation.

Corps	Collège	Lycée	LP	Services	Autres
Personnel IATOSS	528	446	134	674	29
secrétaire général d'académie	0	0	0	1	0
administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	0	3	0	5	1
conseiller d'administration scolaire et universitaire	0	8	0	2	0
attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	62	42	19	39	1
secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	83	76	23	128	9
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	196	112	56	217	14
technicien de laboratoire	0	19	0	0	0
adjoint technique de laboratoire des établissemnts d'enseignement	35	91	2	0	0
assistant ingénieur	0	0	0	9	0
ingénieur d'études	0	0	0	30	0
ingénieur de recherche	0	0	0	15	0
technicien de recherche et de formation	0	0	0	13	0
adjoint technique de recherche et de formation	0	0	0	42	2
agent contractuel administratif	0	0	0	4	0
médecin contractuel	0	0	0	1	0
médecin contractuel santé scolaire	0	0	0	1	0
infirmière contractuelle	11	5	3	0	0
assistante sociale contractuelle	0	0	0	6	0
contractuel dix mois	43	28	7	50	1
contractuel individuel	0	10	0	5	0
parcours d'accès à l'emploi	0	1	0	0	0
Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	0	1	1	0
technicien de l'éducation nationale	0	0	0	3	0
adjoint technique des établissements d'enseignement	0	0	0	7	0
infirmière ou infirmier	97	51	23	5	0
assistant de service social	0	0	0	45	1
conseiller technique de service social	0	0	0	13	0
médecin de l'éducation nationale	0	0	0	27	0
médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	0	0	0	5	0

Tableau 12: Personnels IATOSS, par type d'établissement, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 6.3 Les personnels du second degré, secteur privé

Corps	Collège	Lycée	LP	Supérieur
Personnel 2 <sup>nd</sup> degré, privé	1147	765	344	31
professeur des écoles	46	1	0	0
professeur d'éducation physique et sportive	102	18	19	0
chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive	4	0	0	0
professeur certifié	689	558	16	23
professeur d'enseignement général des collèges	3	0	0	0
adjoint d'enseignement	97	27	18	0
professeur de lycée professionnel	4	2	213	0
maître auxiliaire	189	109	78	6
professeur éducation physique et sportive	1	0	0	0
professeur agrégé	12	50	0	2

Tableau 13: Personnels du second degré privé, par type d'établissement, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 7 Effectifs par type de personnels et fonctions exercées

Pour un même corps d'appartenance, des fonctions différentes existent. Par exemple, un enseignant peut avoir une fonction autre que l'enseignement. Ainsi, la répartition des effectifs par fonction offre une approche complémentaire à celle adoptée par corps.

#### 7.1 Les personnels du premier degré, secteur public

Dans le premier degré public, 78% des personnels ont comme fonction « enseignement » (Tableau 14). Parmi les assistants d'éducation exerçant dans le premier degré, 64% sont auxilaires de vie scolaire.

Remarque : l'effectif de 7 pour la modalité « stagiaire en formation » ne correspond pas au nombre d'enseignants du premier degré stagiaires ; ces derniers ayant le plus souvent la modalité « enseignement » (au 15/12/2009, 128 enseignants du premier degré, en activité et affectés, sont stagiaires).

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
Personnel 1er degré public	6 979	1 857	855	1 103	3 164
Accompagnement soutien et hors AIS	54	10	14	9	21
réadaptation	14	6	1	4	3
administration	1	0	1	0	0
assistant d'éducation	120	50	11	0	59
assistant d' éducation-auxiliaire de vie scolaire	218	47	25	54	92
Besoins éducatifs AIS hors classe	309	85	41	46	137
conseillers pédagogiques (31.92)	3	1	0	1	1
enseignement	5 470	1 488	657	861	2 464
Intervenants extérieurs	36	10	3	13	10
inspection	30	5	5	4	16
mise à disposition avec remboursement	2	1	1	0	0
Pilotage et animation pédagogique	78	17	16	14	31
Remplacement	637	137	79	96	325
stagiaire en formation	7	0	1	1	5

Tableau 14: Répartition par fonction, des personnels du premier degré public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 7.2 Les personnels du second degré, secteur public

Dans le second degré public, 74% des personnels ont comme fonction « enseignement » (Tableau 15).

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
personnel 2 <sup>nd</sup> degré	10 161	2 678	1 080	1 400	5 003
réadaptation	18	2	1	1	14
administration	20	2	1	1	16
assistant d'éducation	1 394	352	157	199	686
laboratoire	1	0	0	0	1
assistant étranger	119	26	15	19	59
assistant d' éducation-auxiliaire de vie scolaire	27	9	1	0	17
conseiller en formation continue	35	8	4	3	20
conseillers pédagogiques (31.92)	3	1	1	0	1
chef de travaux	52	17	5	6	24
direction	292	81	35	39	137
documentation	224	54	31	33	106
éducation	262	66	31	38	127
éducateur en internat	30	0	11	14	5
enseignement	7 501	2 022	771	1 027	3 681
formation continue des adultes	21	5	4	3	9
coordination, organisation, animation de la MAFPEN	6	0	0	0	6
formation insertion jeunes devant élèves	7	3	0	1	3
coordination insertion jeunes	7	0	0	0	7
inspection	43	2	1	2	38
orientation	97	26	11	14	46
surveillance	2	2	0	0	0

Tableau 15: Répartition par fonction, des personnels du second degré public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 7.3 Les personnels IATOSS

Les personnels IATOSS sont majoritairement (67%) dans la filière administrative (Tableau 16).

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
personnels IATOSS	1 811	375	202	235	999
personnels administratifs	1 215	249	141	161	664
personnels de laboratoire	159	41	14	21	83
personnels médico-sociaux	294	74	39	45	136
personnels ouvriers et de service	10	1	1	1	7
personnels techniques	133	10	7	7	109

Tableau 16: Répartition par filière, des personnels IATOSS, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 7.4 Les personnels du premier degré, secteur privé

Dans le secteur privé, les enseignants se répartissent uniquement sur deux fonctions (Tableau 17). Le ratio « besoins éducatifs AIS hors classe »/ « enseignement » est plus faible dans le privé que dans le public.

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
1er degré privé	1 029	138	103	416	372
Besoins éducatifs AIS hors classe	40	4	1	12	23
enseignement	989	134	102	404	349

Tableau 17: Répartition par fonction, des personnels du premier degré privé, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 7.5 Les personnels du second degré, secteur privé

Trois fonctions caractérisent le second degré privé (Tableau 18). Relativement à la fonction enseignement, il y a proportionnellement plus de personnes documentalistes dans le second degré privé que dans le second degré public.

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
2 <sup>nd</sup> degré privé	2 287	341	236	752	958
chef de travaux	5	1	0	3	1
documentation	81	17	9	27	28
enseignement	2 201	323	227	722	929

Tableau 18: Répartition par fonction, des personnels du second degré privé, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 8 Les enseignants du second degré par discipline de poste

Dans cette section, seuls les enseignants affectés dans le second degré et ayant comme fonction enseignement sont pris en compte. Les disciplines de postes sont regroupées selon la nomenclature des pivots du système d'information EPP (Emploi-Postes-Personnels). La discipline

« autres » regroupe les enseignants du premier degré affectés dans le second degré.

#### 8.1 Secteur public

Les trois disciplines les plus représentées sont « lettres », « langues vivantes » et « mathématiques » (Tableau 19, Figure 4).

En moyenne, parmi les personnels ayant enseignement comme fonction, la proportion de contractuels ou de vacataires est de 5%. La part de non titulaires varie selon les disciplines (Figure 6). Pour les trois disciplines les plus représentées (Lettres, langues vivantes et mathématiques), la proportion de non titulaires oscille entre 2 et 5%. Dans les disciplines technologiques ou professionnelles, les contractuels et vacataires représentent souvent plus de 10% des effectifs.

La part des enseignants affectés sur zone de remplacement varie également fortement selon les disciplines (Figure 7) (en moyenne 10%, par exemple 7% en mathématiques et 11% en langues vivantes).

Regroupement discipline de poste	Effectifs	Effectifs titulaires	Effectifs contractuels ou vacataires	Effectifs zone remplac ement	Nombre de titulaires 55 ans et plus
Fonction enseignement	7 501	7 161	340	773	1 328
ARTS APPLIQUES	73	57	16	3	7
ARTS PLASTIQUES	137	120	17	12	22
BIOLOGIE - GEOLOGIE	341	337	4	42	73
BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	43	33	10	1	3
BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL.	134	111	23	2	24
ECONOMIE ET GESTION	482	474	8	66	103
EDUCATION MUSICALE	138	126	12	19	10
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	597	588	9	51	138
GENIE CHIMIQUE	3	3	0	0	0
GENIE CIVIL	77	63	14	1	16
GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	45	45	0	15	6
GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	101	101	0	18	16
GENIE ELECTRIQUE INFORMATIQUE/TELEMATIQ.	2	2	0	0	0
GENIE INDUSTRIEL DES PLASTIQUES/COMPOSIT	5	5	0	2	0
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	44	35	9	0	9
GENIE INDUSTRIEL DU BOIS	37	31	6	1	9
GENIE INDUSTRIEL DU VERRE ET CERAMIQUE	4	1	3	0	0
GENIE INDUSTRIEL TEXTILE ET CUIR	26	21	5	3	6
GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	116	113	3	25	25
GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	83	77	6	6	14
GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	89	89	0	31	15
GENIE THERMIQUE	21	16	5	1	2
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	533	531	2	69	82
HOTELLERIE - TOURISME	69	65	4	2	10
INDUSTRIES GRAPHIQUES (IMPRIMERIE/LIVRE)	8	4	4	0	3
LANGAGES SPECIAUX	1	0	1	0	0
LANGUES VIVANTES	1 067	1 016	51	120	175
LETTRES	1 247	1 192	55	127	219
MATHEMATIQUES	890	874	16	65	175
METIERS D'ART	6	4	2	1	1
METIERS DE L'ARTISANAT ET SPECIFIQUES	2	1	1	0	0
NON SPECIALISE	7	5	2	0	1
PARAMEDICAL ET SOCIAL	64	47	17	1	14
PHILOSOPHIE	78	77	1	16	16
PHYSIQUE - CHIMIE	415	409	6	50	53
SC. TECHNIQUES INDUSTRIELLES	19	19	0	0	9
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	70	70	0	12	13
SOINS PERSONNELS	17	10	7	0	2
TECHNOLOGIE	236	215	7 21	10	44
TRANSPORTS ET ACTIVITES CONNEXES	12	215 12	0		1
autres	162	162	0	1 0	12
Tableau 10: Pápartition par disciplina de posta d	_		<u>.</u>		

Tableau 19: Répartition par discipline de poste, des personnels du second degré public, ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 15/12/2009

1400

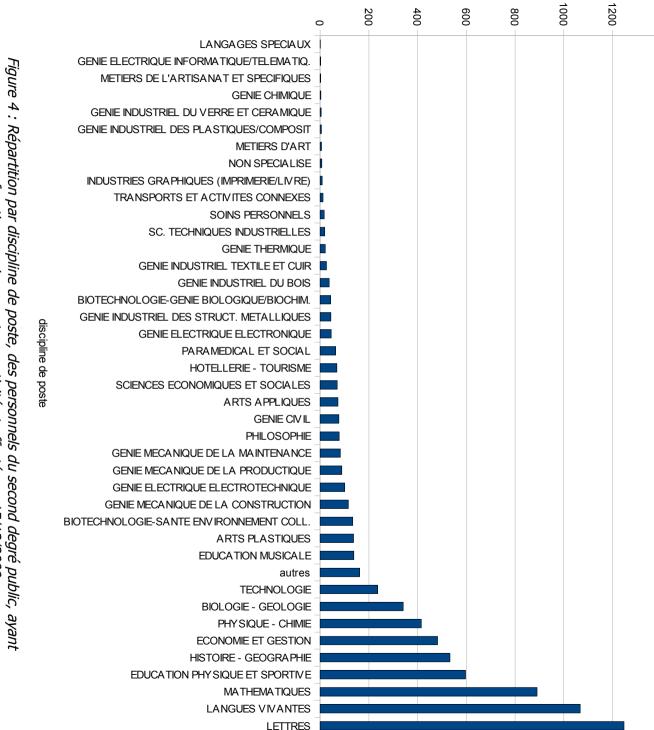
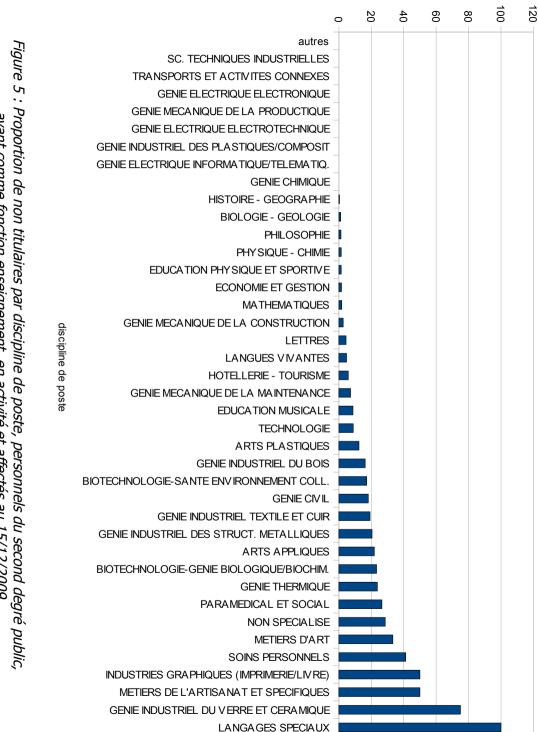


Figure 4 : Répartition par discipline de poste, des personnels du second degré public, ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 15/12/2009





ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 15/12/2009

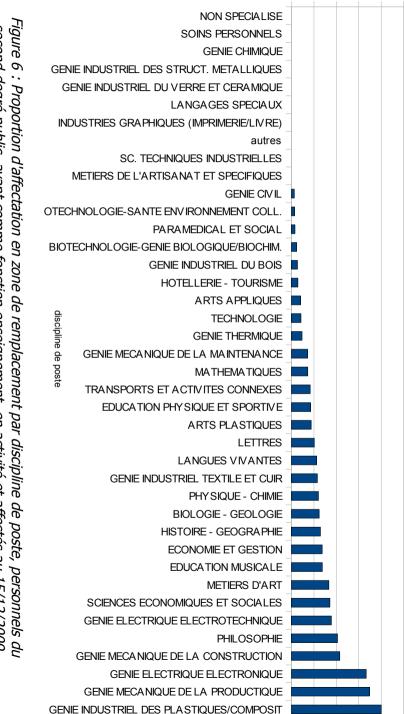
20

10

30

50

proportion d'affectation en zone de remplacement



second degré public, ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 15/12/2009

#### 8.2 Secteur privé

Contrairement au secteur public où la discipline la plus représentée est « lettres », les langues vivantes sont les disciplines où les enseignants sont les plus nombreux dans le privé (Tableau 20).

Regroupement discipline de poste	Effectifs	Nombre de 55 ans et plus
Fonction enseignement, secteur public	2201	492
ARTS APPLIQUES	43	6
ARTS PLASTIQUES	44	7
BIOLOGIE - GEOLOGIE	108	24
BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	8	2
BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL.	25	5
ECONOMIE ET GESTION	191	39
EDUCATION MUSICALE	40	4
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	182	34
GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	6	1
GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	26	6
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	3	0
GENIE INDUSTRIEL DU BOIS	2	0
GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	19	3
GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	5	1
GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	14	3
GENIE THERMIQUE	2	0
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	178	37
HOTELLERIE - TOURISME	11	3
LANGUES VIVANTES	363	89
LETTRES	327	77
MATHEMATIQUES	248	68
METIERS D'ART	4	0
METIERS DE L'ARTISANAT ET SPECIFIQUES	1	1
NON SPECIALISE	49	35
PARAMEDICAL ET SOCIAL	37	4
PHILOSOPHIE	32	5
PHYSIQUE - CHIMIE	109	20
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	31	7
SOINS PERSONNELS	12	4
TECHNOLOGIE	81	7

Tableau 20: Répartition par discipline de poste, des personnels du second degré privé, ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 15/12/2009

	collection
	Notes de la DESI
	thématique
	Dossiers statistiques
titre	
	Effectifs des personnels
	de l'académie
	année scolaire 2009/2010
	conception, réalisation et diffusion
	Service études,
	statistiques, infocentre (SESI)
	Ce.desi@ac-clermont.fr
	impression
	Rectorat - 60 ex.
	pour plus d'informations
	www.ac-clermont.fr



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

